

Projet de territoire Cœur de Chartreuse
Conseil communautaire du 26 janvier 2021
Lancement du projet de territoire
Atelier
« La valorisation des ressources et
les transitions énergétiques »

Introduction et thème abordés

3 La valorisation des ressources naturelles et les transitions énergétiques

« Quelles sont nos richesses et ce que nous faisons valoir »

- Qualité de vie / Paysage
- Agriculture / Forêt
- Eau / Ressources
- Adaptation au changement climatique
- Transition énergétique et écologique

4 enjeux précédemment formulés dans le projet de territoire de 2016, sur lesquels formuler des ambitions

- Préserver la qualité de vie et le maintien des paysages chartrouains
- Promouvoir, encourager des activités économiques liées aux ressources naturelles locales
- Accompagner les politiques de gestion des espaces et des ressources (stratégie foncière)
- Mettre en œuvre une stratégie globale de transition énergétique

1. Préserver la qualité de vie et le maintien des paysages

Quelles sont les conditions nécessaires à la préservation puis la valorisation des ressources et richesses du territoire ? Quelles pistes d'actions ?

...

Les questions abordées lors de l'atelier/ encore à aborder

Ce qui a été conforté	Ce qui pose encore question
Un territoire fort d'une identité et d'une qualité de vie appuyée sur la qualité des espaces naturels, agricoles et paysagers	Quelle formulation pour l'enjeu ? « Préserver la qualité de vie (et l'identité) du territoire et maintenir les paysages chartrouains » ?
Un entretien et une préservation des espaces actée à plusieurs titres (PLUi-h, Charte de Parc...)	Des facteurs mouvants, des mises en tension à réintégrer aux débats sur les actions et objectifs : activités humaines, fréquentation, fragilisation....
Des moyens à mobiliser pour atteindre ces ambitions à moyen-court-terme (1 ^{er} outil dont s'est doté le territoire : le PLUi-h valant SCoT)	

Des mots-clés formulés

- Identité / carte de visite, espaces à préserver
- Fréquentation : stratégie d'accueil, flux, pratiques
- Entretien des paysages
- Richesses naturelles
- Valorisation et circuits courts
- Qualité de vie

Les ambitions

- **Reconnaitre que nos paysages sont l'identité, la « carte de visite » du territoire**
- **Intégrer l'impact des activités humaines sur les paysages** (respect de la continuité des paysages) : sous-tend de disposer **d'une politique paysagère sur l'ensemble du territoire** (recensement – réglementation / dont PLUi-h – rappel des obligations d'entretien) et de promouvoir une urbanisation cohérente avec la dimension rurale et montagnarde du territoire.
- Partir du consensus sur les richesses naturelles du territoire et le besoin de préservation pour **mettre en place des conditions pour leur maintien** : maintien des activités agricoles et pastorales, conditions d'accompagnement sur cette politique, encadrement de la fréquentation du territoire >> **politiques agri-forêt, politique de développement économique et politique touristique & sensibilisation des acteurs à l'impact de leurs actions sur les paysages/ressources**
- **Prendre conscience des atteintes aux ressources par une fréquentation non maîtrisée du territoire** : comment canaliser les flux, préserver son attractivité tout en continuant à la valoriser ? >> **Définir une véritable stratégie d'accueil** des visiteurs/touristes, prévoir une gestion des flux, envisager de faire payer l'accès à certains sites, se « reformater » en fonction des nouveaux clients et usages.
- **Retravailler la communication sur l'image du territoire?** Jusque-là un territoire avec de « grands espaces », demain une communication plus axée sur un territoire « d'espaces à préserver » ?

2. Promouvoir encourager les activités économiques liées aux ressources naturelles locales

Forêt : des espaces aux fonctions multiples, à la fois écosystème à part entière et support d'activités (économiques, de loisirs...). Une ressource économique mais des difficultés d'exploitation (pente, situation de montagne, accessibilité...), mais un territoire avec encore des scieries artisanales et un tissu économique conséquent (350 emplois – 120 entreprises). >> une vraie démarche qualité, un AOC...

Agriculture : forte valorisation en systèmes de filières et circuits courts. Lien fort entre activité laitière et entretien des paysages, maintien des espaces ouverts, pastoralisme... >> enjeu économique (fonctionnalité des exploitations à prendre en compte) et paysager + enjeux de développement de la filière agriculture biologique (valorisée en circuits courts)

Les questions abordées lors de l'atelier/ encore à aborder

Ce qui a été conforté	Ce qui pose encore question
Des ressources disponibles variées et à valoriser dans une optique de circuits courts, de réutilisation-recyclage sur site et de limitation des impacts >> dynamique d'économie circulaire à réinsuffler dans les débats	Des niveaux d'implication pour la collectivité à clarifier : quelle volonté et quels appuis pour le développement et la viabilité des circuits courts ?
L'envie de travailler sur les dispositifs de circuits courts agricoles et de les intensifier : valorisation de l'agriculture raisonnée ou biologique (favoriser implantations et	Stratégie foncière agricole et forestière? Débat à relancer.

installations, diversification des activités), préservation des filières agro-alimentaires locales	
Poursuivre les réflexions et actions autour de la filière bois locale, valoriser les sites nécessaires à la transformation du bois et se donner les moyens de développer la filière bois.	

Des mots-clés formulés

- Alimentation & circuits courts
- Construction bois local
- Recyclage / réutilisation des matériaux sur le territoire
- FRICHES, ressources du territoire
- Rivières et points d'eau: label Rivière Sauvage et besoins de points de baignade

Les ambitions

- **Travailler sur les dispositifs de circuits courts** et les intensifier, valoriser l'orientation vers une agriculture biologique et/ou raisonnée : préserver et valoriser les filières agro-alimentaires
- **Poursuivre les réflexions et actions autour de la filière bois locale**, valoriser les sites nécessaires à la transformation du bois et se donner les moyens de développer la filière bois.
- **Accompagner la construction bois** : exemplarité sur les bâtiments des collectivités, aides, guides ? >> Accompagnement à évaluer.
- **Afficher l'activité touristique comme une activité économique à développer** (point fort de l'économie locale) et à **accompagner par une politique globale de régulation** (fréquentation, accessibilité, sensibilisation).
- **Valoriser la labellisation** (type Rivière Sauvage – tronçon du Guiers mort) et **les opportunités en matière de ponts d'eau du territoire pour développer des offres en tourisme d'été** (points de baignade) ou tourisme doux (tourisme pêche comme axe à valoriser,)
- **Accompagner et favoriser des projets de recyclage de matériaux et autres** :
 - **Friches du territoire** : une **ressource locale** à valoriser et mieux exploiter dans le cadre du ZAN
 - Projets de **recyclerie/ressourcerie**
 - **Économie circulaire** et projets de construction-déconstruction
 - **Valorisation des déchets** sur le territoire : déchets verts, amélioration du tri et réutilisation locale.
 - Développer en parallèle des **actions de pédagogie**, envers les habitants et notamment les enfants (écoles, collège et label DD...)

3. Accompagner les politiques de gestion des espaces et des ressources (stratégie foncière)

Ressources / ressource en eau / gestion

Les questions abordées lors de l'atelier/ encore à aborder

Ce qui a été conforté	Ce qui pose encore question
<p>La question de la ressource en eau et de la préservation de sa qualité au cœur des choix de développement.</p> <p>Une nouvelle donne en la matière depuis les réflexions de 2015-2016 : Le PLUi-h et la Charte de Parc comme outils-cadres qui viennent poser les grands principes de préservation et localiser les grands espaces selon leurs spécificités et fragilités.</p>	<p><i>Revoir la formulation de l'enjeu en fonction du niveau d'ambition final qui sera exprimé</i></p> <p>« Accompagner les politiques de gestion des espaces et des ressources » + Stratégie foncière ?</p>
<p>Une nécessaire maîtrise de l'urbanisation et de sa structuration à l'échelle du territoire : aujourd'hui actée via le PLUi-h en vigueur</p>	<p>Des niveaux d'implication pour la collectivité à clarifier : quelle volonté et quels appuis pour le développement et la viabilité des circuits courts ?</p>
<p>Le PLUi-h comme outil également de préservation-valorisation de l'architecture chartrousine et des conditions de réhabilitation des bâtiments.</p>	<p>Stratégie foncière agricole et forestière ? Débat à relancer.</p>
<p>L'eau : ressource suffisante et bien présente, ce qui pose question aujourd'hui c'est son acheminement et la sécurisation de la ressource.</p>	<p>A clarifier / non débattu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - question de la mise en valeur des espaces publics et la valorisation globale des centre-bourgs et le territoire dans une logique de valorisation de l'attractivité territoriale générale. - Points abordés concernant le salage des routes (pratiques tourisme et débats avec le Département à avoir ? - Créer une « charte » pour les acteurs économiques les engageant aux côtés de la 4C sur « l'image du territoire » : intégration des projets et bâtis dans l'environnant (stations essence, bâtis commerciaux...)

Des mots-clés formulés

- FRICHES, opportunités et gestion : réinvestissement
- Agriculture / activité bois: transmissions et structures liées à l'exploitation
- Eau comme ressource actée: qualité en vigilance
- Charte des acteurs éco sur la gestion et « l'image du territoire »

Les ambitions

- **Mettre l'eau au cœur de la stratégie territoriale environnementale :** maîtriser et partager la ressource, préserver avant tout sa qualité en travaillant sur les risques via intrants et pollutions (améliorer les performances de l'assainissement...).

- **Organiser les conditions d'activités pérennes**: agriculture, forêt, foncier, fonctionnalités des exploitations... Ce qui sous-tend une réflexion sur la stratégie foncière: quid des transmissions d'exploitations et des structures du territoire liées aux activités agricoles et forestières (exploitations, terres, bâtiments, scieries...).
- **Trouver les moyens d'encadrement et de conciliation entre activités humaines et préservation de la biodiversité** (activités touristiques et pratiques des usagers, pratiques agro-forestières vertueuses)

4. Mettre en œuvre une stratégie globale de transition énergétique

Des atouts sur Cœur de Chartreuse avec des potentiels liés au relief et aux conditions d'ensoleillement, des capacités de production à mieux dimensionner (et stockage à évaluer). Les principaux consommateurs : le secteur résidentiel (actions PLUi-h) / le secteur industriel / les transports. Les enjeux Tepos et PLUi-h >> accompagner la transition énergétique, valoriser le potentiel ENR du territoire

Les questions abordées lors de l'atelier/ encore à aborder

Ce qui a été conforté	Ce qui pose encore question
<p>Consensus sur le fait que ce sujet est un des moins traités sur le territoire à ce jour : Tepos, PLUi-h, des éléments mais ponctuels.</p> <p>>> Une stratégie globale de transition énergétique à mettre en place, en lien Tepos et les capacités du territoire</p> <p>>> Une ambition affirmée autour des économies d'énergie (sobriété énergétique inscrite via les actions du PLUi-h – suivi à opérer</p>	<p>Quels moyens fléchés en face des ambitions d'exemplarité ? Des exemples concrets ?</p>
<p>Une volonté des collectivités de montrer l'exemple</p>	<p>Sobriété énergétique: des ambitions pour le secteur résidentiel, quel suivi? quels objectifs pour les autres domaines ?</p>
<p>Des potentiels pour le territoire : bois énergie et solaire. Les capacités et le rendement sur éolien et hydraulique sont moindres.</p> <p>Une volonté de permettre (mais encadrer pour la question paysagère) les projets en matière d'ENR</p>	<p>Quid de la transition / changement climatique et changements dans les pratiques et attentes des habitants/visiteurs?</p>
<p>Un partage des ambitions du PLUi-h en matière de résilience et adaptation au changement climatique : pour autant un discours « commun » à porter sur ce volet dans le projet de territoire, en fonction des ambitions et moyens mobilisables</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la transition vers une économie touristique plus diversifiée, sur les 4 saisons / Développer la multi-saisonnalité des aménagements - Permettre les travaux d'aménagement et de rénovation sur les domaines skiables dans l'optique d'une transition vers un autre modèle touristique - Renforcer l'offre d'activité à l'intérieur («indoor»), permettant l'accueil toutes saisons et toutes conditions climatiques 	

Des mots-clés formulés

- Objectif de sobriété énergétique
- ENR:
- Projets publics/privés
- Économies d'énergies: pollution lumineuse / trame noire

Les ambitions

- **Poursuivre la démarche globale engagée via le PLUI-h et le Tepos autour des économies d'énergies** (habitat durable, sensibilisation de la population...) et favoriser **la mise aux normes des logements** par rapport à la question énergétique >> **Optimiser les possibilités offertes par le Plan de relance pour accélérer l'atteinte des objectifs de sobriété énergétique : action mature et prioritaire** pour les élus, enclenchée via le PLUI-h et « facile à mettre en œuvre » au regard des financements à aller tirer (CRTE / Plan de Relance / PVD...).
- **Développer des modes de production d'énergies renouvelables** (solaire, géothermie, bois énergie, énergie hydraulique, éoliens...) **collectifs et individuels** : les vrais potentiels restent le solaire et le bois énergie >> **Trouver une politique d'accompagnement efficace pour favoriser les projets et accompagner les projets privés sur ces 2 volets ;**
- **Travailler sur la question de la pollution lumineuse et mettre en œuvre les orientations du Parc en matière de « trame noire »** sur le territoire (effet sur la sobriété énergétique autant que sur la préservation de la biodiversité)

5. Diminution des mobilités / alternatives à la mobilité ? Axe à définir

Nouvel enjeu : volonté des élus de scinder la question de la transition énergétique comme un objectif en soi et celle de la diminution des mobilités, qui si elle participe de la question de la transition comporte des enjeux qui lui sont propres. Et des leviers à des échelles variées.

>> La réduction des mobilités à l'échelle du territoire et l'ambition de proposer des leviers pour y répondre est donc intégré comme un axe à part après la séance en CC du 26/01.

Les questions abordées lors de l'atelier/ encore à aborder

Ce qui a été conforté	Ce qui pose encore question
L'ambition de doter le territoire d'équipements nécessaires au développement de véhicules (ou autres) électriques	Quelles solutions pour canaliser les flux touristiques via l'entrée mobilités douces ou diminution des mobilités ? >> maillage des sites via des itinéraires cycles, développement des voies vertes, connexion avec TC et réseaux cycles des territoires voisins
Limiter les déplacements des habitants dans leur ensemble (loisirs, travail, courses...)	

Des mots-clés formulés

- Réduction des mobilités
- Contrat Ambition Tourisme et modes doux, VAE...
- Tiers lieux, télétravail et coworking
- Offre TC intra-massif

Les ambitions

- Doter le territoire **d'équipements nécessaires au développement de véhicules (ou autres) électriques**
- **Mettre en place des conditions multiples permettant de limiter les déplacements des habitants vers l'extérieur** en valorisant / rendant attractif les services et produits locaux et en donnant la possibilité de télétravailler dans de bonnes conditions :
 - Encourager de nouvelles façons de travailler (télétravail, création de tiers-lieux et espace de travail partagé)
 - Mettre en œuvre des initiatives pour réduire les flux domicile/travail: coworking, télétravail, etc. : réduction des flux et besoins de déplacements, mise à disposition de VAE pour les employés,
 - Se doter d'une **politique de mobilité touristique et de gestion des flux et des moyens d'accès au territoire** (ex. d'action : lien avec le contrat Ambition Tourisme et des réflexions sur les modes doux, mises à dispo de VAE...)
- **Mener une réflexion sur une offre TC spécifique, intra-massif**, répondant aux besoins des résidents de tout âge (jeunes – personnes âgées...): **type Transport à la Demande (TAD), navettes, transport associatif...** pour répondre aux besoins de déplacements vers les principaux pôles de services du territoire (santé, commerces).